Votre programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF) est un service confidentiel de soutien pouvant vous aider à entreprendre une démarche pour effectuer un changement.

Partager un service de garde à la maison

Nombre de parents veulent offrir à leurs enfants des soins individuels dans un milieu qui leur est familier, mais ils trouvent les coûts sont trop élevés. Le partage d'un service de garde peut être un excellent moyen de réduire les coûts tout et de donner à votre enfant l'occasion d'avoir un ou plusieurs camarades de jeux.



Dans certains cas de services de garde partagés, la gardienne se rend dans chacune des familles en suivant une rotation hebdomadaire. D'autres parents préfèrent qu'elle soit toujours au même endroit. Certains services de garde sont partagés par deux familles. Dans d'autres cas, plusieurs familles se partagent une gardienne.

Toutes ces options peuvent donner de bons résultats, selon les besoins des familles en cause. Un minimum de planification vous permettra de déterminer la meilleure voie à suivre pour vous et les autres familles concernées.

Déterminer vos besoins

Avant de vous lancer dans un service de garde partagé, prenez le temps de réfléchir à vos besoins et à ce que vous souhaitez. Posez-vous ces questions?

- Votre enfant serait-il plus heureux avec un ou plusieurs autres enfants?
- Serait-il plus heureux avec d'autres enfants de son âge ou à l'aise avec des enfants d'autres groupes d'âge?
- Pouvez-vous partager les coûts du service de garde avec une seule famille ou devrez-vous les partager avec plusieurs familles?
- Quelles sont les heures auxquelles vous avez besoin d'un service de garde tous les jours? Ces heures correspondent-elles aux besoins d'une autre famille?
- À quelle distance de chez vous ou de votre lieu de travail l'autre famille doit-elle se trouver?

Des suggestions sur le choix de la famille avec laquelle vous partagerez le service de garde

Si vous prévoyez partager le service de garde avec plusieurs autres familles, vous devrez appliquer les critères suivants à chaque famille concernée :

- Avez-vous des besoins similaires en ce qui concerne les heures et le type de service de garde? Faut-il plus d'heures à une famille? Votre enfant a-t-il des besoins particuliers?
- Avez-vous des valeurs et des convictions similaires en matière de rôle parental? Parlez de votre approche concernant la discipline, l'alimentation et les activités.
- La gardienne passera-t-elle une semaine dans chaque famille ou restera-t-elle en permanence au même endroit?

- La maison de l’autre famille est-elle conforme à vos normes de sécurité et de propreté?
- La maison de l’autre famille peut-elle accueillir plus d’un enfant? Faudra-t-il acheter des jouets et des fournitures supplémentaires?
- Convenez des questions d’argent dès le début. Expliquez ce que vous pouvez payer pour un service de garde. Réfléchissez aux coûts supplémentaires : nourriture, jouets, fournitures et autres.
- Parlez de vos attentes à l’égard de la gardienne. Voulez-vous une bonne d’enfants dûment formée? Une gardienne sans formation, mais possédant de l’expérience? Une mère de famille du voisinage qui est particulièrement habile avec les enfants?
- Parlez des dispositions à prendre lorsqu’un enfant est malade.
- Parlez des dispositions de dernière minute à prendre si la gardienne est malade.
- Parlez du préavis qu’une famille doit donner si elle décide de mettre fin à l’entente.

Des suggestions pour choisir le service de garde approprié

Pour mieux vous renseigner, nous vous suggérons de lire dans cette section les autres articles à ce sujet, entre autres, *Conseils aux parents sur le choix d’un service de garde*. Vous y trouverez des renseignements détaillés sur la présélection et l’entrevue d’une gardienne ou d’une bonne d’enfants ainsi que les critères d’évaluation des candidates. Si vous optez pour un service de garde à la maison partagé, vous devrez également réfléchir aux aspects suivants :

- Une gardienne dont les services sont partagés entre deux ou plusieurs familles doit être très souple pour s’adapter à leurs exigences et aux changements de lieux.
- La candidate doit avoir déjà gardé plus d’un enfant à la fois.
- Elle doit pouvoir mener de front plusieurs tâches et savoir réagir en situation d’urgence.
- Elle doit faire preuve d’une grande de patience.
- Le travail pourrait être physiquement épuisant. La candidate a-t-elle la santé et l’énergie nécessaires?
- La gardienne habite-t-elle suffisamment près des familles pour pouvoir travailler tour à tour chez l’une et l’autre?

Avant de prendre une décision, assurez-vous de rencontrer les autres familles et les enfants avec qui vous partagerez la gardienne, ainsi que toutes les candidates éventuelles. Parlez à d’autres parents dans votre collectivité; obtenez de l’information sur les arrangements qui leur convenaient le mieux et demandez-leur de vous recommander des gardiennes. Grâce à ces suggestions, vous serez mieux en mesure de prendre une décision éclairée.

© 2026 Morneau Shepell ltée. Votre programme ne comprend pas nécessairement tous les services décrits dans ce site. Veuillez consulter la documentation de votre programme pour plus d’information. Pour une assistance immédiate, composez le 1 844 880 9137.